

## **Prix des avocats allemands 2020**

Depuis 2004, dans le cadre de la coopération entre le barreau allemand et le barreau de Paris, le prix des avocats allemands est décerné tous les deux ans à un jeune confrère, membre du barreau de Paris, pour honorer ses activités professionnelles dans le domaine des relations juridiques franco-allemandes.

A l'occasion de la rentrée solennelle du barreau de Paris fin novembre 2020, le lauréat se verra remettre le prix (une médaille, un diplôme et un chèque de 2 000 €) conjointement par la Chambre Fédérale des Avocats Allemands (*Bundesrechtsanwaltskammer*) et l'Association des avocats allemands (*Deutscher Anwaltverein, DAV*).

Date de clôture du concours : 30 octobre 2020

Contact : M. Karl H. Beltz  
21, Avenue Perrichont 75016 Paris  
Tél. : 01 46 51 52 70  
E-mail : karl.beltz@wanadoo.fr